



Procès-Verbal de réunion du Comité National

N^o4-2025/EITI-MDG/CN

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un novembre à dix heures et vingt-trois minutes s'est tenue au Mining Business Center (MBC) Ivato, la réunion du Comité National.

Etaient présents :

Le Ministre des Mines : ANDRIAMPARANY Carl de Mon Espoir

Collège Administration

- Direction Générale des Mines : RAZANAKOLONA Fenosoa
- Direction Générale par intérim de l'OMNIS : RANDRIAMANALINA Toavina
- Direction Générale des Douanes : RAKOTOARISOA Antsa
- Direction Générale du Développement Durable : RATSIALAINKERY Tiana Jerison

Collège des Industries Extractives

- Chambre des Mines de Madagascar – BlackEarth Minerals : BOARLAZA Lydia
- Chambre des Mines de Madagascar – Ambatovy : YAMICOLE Ollina
- Association Professionnelle du Secteur Pétrolier Amont de Madagascar (APPAM) – Pura Vida Energy : RATSIMANDRESY Odile
- Association Professionnelle du Secteur Pétrolier Amont de Madagascar (APPAM) – Madagascar Oil SA : DANE Marcelle

Collège de la Société Civile

- Organisation de la Société Civile sur les Industries Extractives (OSCIE) : RABENANDRASANA Clément
- Association des Ingénieurs des Mines de Madagascar (AIMIMA) : RABEMIAFARA Lalao Manamirindra
- Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP)- Alliance Voahary Gasy : ANDRIANAIVO Tsirinarindra Mampionona
- Ordre des Ingénieurs de Madagascar (OJM) : RAMANANTOANINA Ilaidama Harinaivo José

Secrétariat Exécutif – EITI Madagascar

- Directeur Exécutif (DE) : MARC Sergio Clerc,
- Responsable Informatique : RAMAROSON Tovo
- Responsable Finances : RANDRIAMAMPITOVY Toavina Maria
- Responsable Suivi Évaluation : ETSIAVITRA Tognombita Sergio
- Responsable Communication : RAKOTONINDRAINA Noromboahangy

Administrateur indépendant - RYZE :

- RAFIDIMANANTSOA Mino : Project Manager
- RAMANDIMBISOA Ninah : Senior Manager
- ANDRIANTSEHENO

Observateurs :

- Déléguée du contrôle Financier : ANDRIANARISOA Fanjanirina

Etaient absents :

- Représentant Présidence
- Représentant Primature
- Directeur du Budget
- Directeur Général de l'Intérieur
- MSIS-TATAO : RATSIMBA Nadia
- Organisation de la Société Civile : RALISON Vonimanitra
- Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) – Transparency International : RAMAHERISON Valéry
- Ordre des Journalistes de Madagascar : ANDRIANALIZAH Tolojanahary
- Directrice Générale des Impôts
- Fédération des Opérateurs Miniers de Madagascar (FOMM) : RANDRIANATOANDRO Rado

La séance a été présidée par Monsieur ANDRIAMPARANY Carl de Mon Espoir, le Ministre des Mines.

Ordre du jour :

1. Ouverture de séance et adoption de l'ordre du jour ;
2. Rapport ITIE initial 2023 : présentation, échanges et validation ;
3. Divers ;
4. Clôture de séance.

Le quorum ayant été atteint, la séance pouvait se tenir.

1. Ouverture de la séance :

La séance a commencé par la prise de parole du Directeur Exécutif (DE), pour introduire le nouveau membre du Gouvernement à la tête du Ministère des Mines.

Le Ministre a tout de suite pris la parole pour présenter un aperçu de la vision de la refondation de la République sur la gouvernance des ressources extractives.

Madame Boarlaza a ensuite pris la parole, au nom du Comité National, pour souhaiter plein succès au Ministre dans l'accomplissement des tâches qui lui incombent.

Après les introductions, une modification de l'ordre du jour a été demandé par le DE pour présenter la nouvelle décision du Conseil d'administration EITI du 19 novembre 2025 sur Madagascar.

La modification a été acceptée par le Comité National et la séance pouvait se tenir.

2. Décision du Conseil d'administration du 19 novembre 2025 :

Discussion 1 : Lecture de la décision du Conseil d'administration EITI, référence 2025-45 / BM-64 par le DE :

« Suite à la prise de pouvoir par les militaires à Madagascar, le Conseil d'administration de l'ITIE est convenu de placer Madagascar sous vigilance accrue pendant une période d'un an, prenant fin le 20 novembre 2026.

Le Conseil d'administration a chargé le Secrétariat international de l'ITIE de suivre de près l'engagement et les progrès de Madagascar en matière d'adhésion aux Principes et aux Exigences de l'ITIE. S'il devient manifestement clair que des aspects importants des Principes et des Exigences de l'ITIE ne sont pas respectés durant cette période, le Conseil d'administration envisagera de suspendre Madagascar conformément à l'Article 8.2 de la Section 1 de la Partie 2 de la Norme ITIE 2023. »

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

Discussion 2 : Le Secrétariat International se chargera de documenter mensuellement la situation du pays :

- Suivi de la situation du pays en général : une première évaluation de la situation du pays lors de la prochaine réunion du CA EITI en mai 2026 ;
- Suivi de l'espace civique et de la liberté d'expression dans le pays ;
- Analyse de la viabilité du processus ITIE :
 - Vérification des engagements des parties prenantes dans la mise en œuvre de la Norme ;
 - Vérification des ressources mises à disposition du GMP et du Secrétariat National pour la mise en œuvre ;
 - Élaboration du prochain Rapport ITIE suivant les chronogrammes des activités ;
 - Renouvellement des membres du GMP en 2026.

3. Rapport ITIE 2023 :

Discussion 1 : Présentation du rapport ITIE 2023 initial par l'Administrateur Indépendant RYZE

Le consultant a présenté le Rapport initial en mettant en lumière l'ensemble des informations à divulguer conformément aux exigences 2 à 6 de la Norme ITIE 2023, tout en intégrant les recommandations issues de la dernière validation du pays. Le document détaille d'abord le cadre légal et contractuel (Exigence 2), en clarifiant les dispositions juridiques et la transparence des contrats régissant le secteur extractif. Il expose ensuite les données sur la production et les exportations (Exigence 3), permettant de comprendre l'ampleur des activités extractives et leur contribution économique. Le rapport analyse également les paiements effectués par les entreprises et les revenus perçus par l'État (Exigence 4), avant de présenter la répartition des recettes entre les différentes entités publiques et locales (Exigence 5). Enfin, il met en exergue les impacts socio-économiques et environnementaux des projets extractifs (Exigence 6), offrant une vision plus complète des retombées du secteur et renforçant ainsi la transparence et la gouvernance dans l'industrie extractive.

L'administrateur indépendant a également évoqué les difficultés rencontrées et l'état de réception des données. Ceci étant, il a aussi fait la synthèse des travaux réalisés et des données manquantes.

- **Principales données encore en attente de réception**

- Données sur les petites mines (DGM)
- Etat des transferts infranationaux (DG Trésor / DCP)
- Contacts des Communes et Régions (DG Décentralisation)
- Résumés des contrôles effectués (DGI/DITEC, DGDD)
- Finalisation des déclarations des sociétés (canevas, documents et pièces justificatives)
- Rendez-vous en attente de confirmation chez la DGI sur l'investigation des écarts

- **Lettre ou circulaire**

En appui au Comité National, un projet de « lettre ou circulaire » sera préparé par le Secrétariat et signé par les trois Chefs de file, puis à transmettre à Monsieur le Ministre. Une fois validée, cette circulaire sera diffusée par le Ministère auprès de l'ensemble des sociétés et des administrations concernées.

- **Calendrier à retenir**

Handwritten notes and signatures in blue ink at the bottom of the page, including initials like JP, R, J, m, MSO, 3, and other illegible marks.

- 28 novembre 2025 : Réception de l'ensemble des documents et données manquants, réception des commentaires du Comité National sur le rapport initial, puis poursuite de la rédaction.
- 18 décembre 2025 : Partage du rapport final pour observations et propositions d'amélioration éventuelles.
- 23 décembre 2025 : Réunion du Comité National pour la présentation du rapport final, suivie de quelques jours pour les commentaires.

Discussion 2 : Recueil des observations du Comité National

Madame BOARLAZA :

- Proposition : faire l'évaluation de la mise sous surveillance et de la validation simultanément (à la même date) ; justifier les écarts qui est assez élevé de redevances et ristournes ; consulter le BCMM pour les informations manquantes ; apporter le plus de justification possible pour toutes informations considérées importantes.
- Demande de clarification par rapport à la représentativité du seuil de matérialité du Rapport.

Monsieur RAMANANTOANINA :

- Suggestion : insérer un glossaire ou des notes de bas de page et une liste des abréviations.

Monsieur RABENANDRASANA :

- Existence d'une incohérence dans la partie cadre légal : une réflexion est à mener car concernant la Loi organique n°2014-020 relative aux ressources, à l'organisation et au fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) : les ristournes minières sont à 1.4 % (taux prévu par le Code Minier de l'époque) alors que le nouveau Code minier 2023 prévoit 2% tout en confirmant la même clé de répartition.
- Madagascar ne dispose pas encore d'une politique formelle de divulgation des contrats, cependant les contrats devraient être rendus publics dès leur signature.

Madame RAZANAKOLONA :

- Opter pour le travail en ligne compte tenu de l'échéance rapprochée

Résolutions : Rapport ITIE 2023 initial validé : les observations et les suggestions d'amélioration du Comité National devront être prise en compte dans la prochaine version du document

4. Divers :

- En novembre 2025
 - Formation des journalistes sur la Norme ITIE par l'OSCIE du 30 novembre au 07 décembre dans la région Atsinanana ;
- En décembre 2025
 - Projection d'une deuxième formation des Industries Extractives sur la télédéclaration ;
 - Vulgarisation du cadre légal du secteur minier : Région VATOVAVY prévue du 08 au 11 décembre 2025 ;

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including the letter 'R', the number '4', and various initials and scribbles.

- Journée bloquée sur la présentation des Plan de Travail Budgétisé 2026, du Budget Primitif 2026 et du Rapport final ITIE 19 décembre 2025.

- 16 Janvier 2026

- Présentation publique du Rapport ITIE 2023
- Débat public coorganisé avec l'Institut d'Études Politiques de Madagascar sur 2 thématiques concernant le secteur extractif.

- Prochaine réunion du Comité National : pour avoir une présence effective du Comité National, la date du 19 décembre 2025 a été décidé.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à douze heures et quarante minutes.

[Signature]

RANDRIA MANALINA
Toavina

[Signature]

Odile RATSIDANANESY

[Signature]

SAMICOLE Ellina

[Signature]

L. Boavaly

[Signature]
DANE Marcelle

[Signature]

Laberen-Brasona
Clement

[Signature]

ANDRIANAIVO T. Rampionona

[Signature]

Andrianaivoa Fanjarieno

[Signature]

RAMANANTOPINA Ilaidama
Harinaiso

[Signature]

ROBEMIAFARO Leleo
Nenamirindre.

[Signature]

m

5

[Signature]

[Signature]